

gouvernement a toujours la faculté de fournir de l'aide aux fins d'ajustement si besoin est, et pourra se concentrer sur l'adaptation de la main-d'oeuvre et bâtir sur ses vastes programmes d'aide aux travailleurs et aux entreprises.

D'une manière fondamentale, l'accord commercial proposé est essentiel pour atteindre l'objectif du gouvernement, qui est d'instaurer un climat favorable aux investissements et à la création d'emplois au Canada. En répondant au double défi de la concurrence globale et du protectionnisme américain, l'accord fait clairement comprendre à tous les investisseurs que grâce, d'une part, à une main-d'oeuvre instruite et qualifiée et, d'autre part, aux ressources naturelles et aux compétences techniques dont il dispose, le Canada est tout simplement l'endroit idéal pour investir.

Mais cet accord ne rompt pas radicalement avec le passé. Il s'appuie sur une expérience de cinquante ans et plus, tant au Canada que dans le monde, où l'on a cherché à éliminer les obstacles au commerce et à l'investissement. Et cette expérience a donné partout des résultats positifs.

Il s'appuie sur les accords commerciaux conclus antérieurement entre les États-Unis et le Canada et remontant à 1935, dont le Pacte de l'automobile, les accords de partage de la production du matériel de défense, l'Accord aérien et d'autres. Nous avons en outre bénéficié de l'expérience de la Commission mixte internationale.

Enfin, il repose sur les engagements qui lient nos deux pays dans le cadre du GATT, de l'OCDE, de l'Accord international sur l'énergie et bien d'autres. Le principe d'une coopération entre le Canada et les États-Unis n'est pas nouveau.

Mais nous savions que nous pouvions faire davantage. Les deux gouvernements étaient convaincus qu'il était possible d'obtenir un accès plus large et plus sûr aux marchés de chaque pays. Le gouvernement a cherché à procurer aux manufacturiers canadiens une garantie d'accès à un marché de quelque 250 millions de consommateurs, afin qu'ils puissent planifier et investir avec confiance. Et ces objectifs ont été atteints.

En dernière analyse, l'accord de libre-échange profite à tous les Canadiens parce qu'il est le résultat de vastes consultations avec les Canadiens.

Voici quelles ont été les grandes étapes de ces consultations: